

S.O.S / S.O.S/ S.O.S HAITI

27 mars 2023

Chers compatriotes :

Face à la montée d'un terrorisme brutal, envahissant et criminel ; suite au constat de l'incapacité du gouvernement et des Forces responsables – PNH & FADH - d'assurer la sécurité de la population, il nous faut AGIR.

La vie de chacun de nous est continuellement menacée et nous sommes acculés à nous défendre, à défendre nos familles, nos amis et cette terre laissée par nos ancêtres.

CONSTATATIONS REVOLTANTES :

- Augmentation ahurissante et établissement de groupes de terroristes ;
- Cruauté effarante des bandits et terroristes : viols – vols – enlèvement et séquestration de citoyens contre rançon - torture – assassinat - Tueries et massacres dans plusieurs quartiers ;
- Traumatisme subi par les écoliers et étudiants et Fermeture graduelle des écoles ;
- Pillage de résidences privées et établissements commerciaux ;
- Désarroi des citoyens sans recours ;
- Destruction des commissariats de Police par des terroristes lourdement armés ;
- Faiblesse et inefficience des forces légales du pays face aux terroristes ;
- Incapacité et inaction du Gouvernement, preuves éloquentes d'un État failli, devant le banditisme à part cet Appel à assistance externe alors qu'en politique, quand des dirigeants occupent de fait les plus hautes fonctions à la gouvernance d'un pays et qu'ils échouent systématiquement à garantir la sécurité et le bien-être de la population, ils devraient avoir la décence et l'éthique de se retirer du pouvoir pour incompetence et incapacité. Persister à rester à la gouvernance du pays est d'une perversité, d'une arrogance et d'une monstruosité inouïes ;
- Non-assistance effective à pays en danger par la communauté internationale sinon une réponse mitigée et évasive, voire refus d'un réel support par des grands États voisins ;
- Exode logique de nos jeunes infirmant ainsi la relève nécessaire dans les différents secteurs.

PROPOSITIONS et CONSIGNES :

Devant de telles évidences et compte tenu du fait légitime que les citoyens ont le droit non négociable à leur défense, il paraît tout-à-fait indiqué d'entreprendre les démarches suivantes, dans le cadre de l'auto détermination des peuples :

- Prise en charge de sa destinée par la nation haïtienne : Peuple, Armée, Police ;
- Création des groupes de défense de quartier par les citoyens ;

- Déclaration par le gouvernement de l'état d'urgence dans les zones où telle disposition s'impose et Lancement de l'appel sous le Drapeau ;
- **Identification de tout pays disposé et capable de fournir à notre pays tout matériel et équipement nécessaires dans la lutte que nos forces armées légales doivent mener contre le terrorisme pour éviter la guerre civile ;**
- Acceptation de l'aide offerte par des pays de la région, notamment le SALVADOR ;
- Retour à l'Alma Mater, l'AFRIQUE, pour solliciter au moins le concours de l'ORGANISATION de l'UNION AFRICAINE et d'autres États africains ;
- **Mise en place d'un autonome HAUT ETAT-MAJOR de CRISE** composé de 5 personnalités telles : le DG de la PNH, le Général Commandant des FAD'H et 3 membres émanant de la Société civile.

Les organisations de la Société civile sur cette liste non-exhaustive ci-dessous, déterminées à mener le combat contre tous ceux qui aident ou provoquent le chambardement dans le pays, convient et urgent tout compatriote se trouvant sur le territoire haïtien ou en dehors du pays, à réaliser la nécessité de s'impliquer et faire front commun pour arriver à l'application de ces 7 propositions et consignes énumérées plus haut. Il y va de la survie de la nation.

UNISSONS-NOUS AUTOUR DE NOTRE DRAPEAU

Pour authentification



COLLECTIF 4 DECEMBRE

Jean-Robert Argant



SANT KARL LEVEQUE

Rev. Gardy Maisonneuve



ORDEDH

Gilbert Darbenzky

CONHANE

Edouard Paultre

UFENHA

Nava Bertilia Courtois

CADDHO

Arnel Remy

AJAH

Nicolson David Jean

KRIFA

Guerlyne Residor

CHALLENGER

Simonvil Richelier

OHDH

Jean Ronel Sistanis

SRN.

Jean Roody St-Juste.

CARIC

Ralph Bregard Laforet

DVH

Johny Cilneus

MEDHA (Artibonite)

Michelet Dorgilles

OPN (Nord)

Edriss Alzir

ASCEJ (Sud-Est Haiti)

Roosevelt Cadeau

TANSA

Sonson Dume

FOSYNPO

Gedeon Georges jr./ Yves-Andre Joseph

UFENHA :Union des femmes pour une nouvelle Haïti - OPN : Organisation populaire du Nord- AJAH :Assoc.des jeunes authentiques et honnêtes - SRN : Secteur revendicatif national -OHDH :Observation haïtien des droits humains-DVH :Droits et la vie humaine-ORDEDH :Ordre des défenseurs droits humains -CONHANE :Conseil national haïtien des acteurs non étatiques -CADDHO :Collectif des avocats pour la défense des droits de l'homme- KRIFA :Kri fanm Ayiti - DVH :Droit et la vie humaine - MEDHA :mains ensemble pour développement Haïti - CARIC :Centre d'analyse et de recherche en instruction citoyenne - ASCEJ :Association club socio éducatif pour la défense des droits de l'homme en Haïti - TANSA :Tèt ansanm pou sove Ayiti ; FOSYNPO :Force syndicale nationale populaire.
